



3 juin 2011

NOTIFICATION¹

Quinzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT-15), Montréal, Canada Du 7 au 11 novembre 2011

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la quinzième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT-15) se tiendra du 7 au 11 novembre 2011 au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal, au Canada. Elle sera précédée par la septième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'Article 8(j) et dispositions connexes (GT8J-7) qui prendra place du 31 octobre au 4 novembre 2011.

Je suis heureux de présenter ci-joint l'ordre du jour provisoire proposé par le Bureau de l'OSASTT-15. La pré-session et d'autres documents pertinents de la réunion, ainsi que la note d'information pour les participants, seront mis à disposition dès que possible et au plus tard trois mois avant la tenue de la réunion à l'adresse: www.cbd.int/doc/?meeting=SBSTTA-15.

Conformément à la règle 18 des Règles de procédure pour les réunions de la Conférence des Parties, la désignation de représentants pour participer à la réunion OSASTT-15 devra être soumise via une lettre officielle adressée au Secrétaire exécutif de la CDB, envoyée à la Secrétariat par télécopieur au +1 514-288-6588 ou en tant que pièce jointe numérisée à l'adresse <mailto:secretariat@cbd.int> dès que possible et **au plus tard le 30 septembre 2011**.

Veillez noter que sous réserve de la disponibilité des contributions au Fonds spécial de contributions volontaires (BZ), le Secrétariat sera en mesure de financer la participation d'un seul représentant de chacun des pays en développement Parties à la Convention, y compris les pays les moins développés, les petits États insulaires, d'autres pays en développement et à économie en transition, pour les deux réunions, à savoir la réunion GT8J-7 et la réunion OSASTT-15. Les Parties admissibles à la Convention qui désirent solliciter cette assistance sont priées de communiquer au Secrétariat, dans les meilleurs délais, mais plus tard le 9 septembre 2011, le nom et les coordonnées du représentant désigné officiellement par le gouvernement afin de bénéficier d'un tel soutien financier. Il ne sera pas possible pour le Secrétariat de répondre positivement aux demandes de financement reçues après la date limite.

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.
Aux points focaux nationaux CDB et OSASTT



Compte tenu des contraintes budgétaires ainsi que des procédures de sécurité pour les voyageurs et afin de permettre à un nombre maximum de pays de participer aux réunions, le Secrétariat fournira des billets d'avion à tarif économique pour les délégués subventionnés. Ces billets imposent des restrictions en ce qui concerne le changement de nom du passager, le changement d'itinéraire ou de date de voyage. À cet égard, il ne sera pas possible pour le Secrétariat de tenir compte de ces changements si reçus après le 9 septembre 2011.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaïf
Secrétaire exécutif

Pièce jointe

Aux Points focaux nationaux CDB et OSASTT



Secretariat of the Convention on Biological Diversity
United Nations Environment Programme
413 Saint-Jacques Street, Suite 800, Montreal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tel : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



Life in harmony, into the future
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5



ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
Réunion OSASTT-15, Montréal, Canada
7 au 11 novembre 2011

1. Ouverture de la réunion
2. Élection du Bureau, adoption de l'ordre du jour et organisation de travail.
3. Questions scientifiques et techniques pertinentes à la mise en œuvre, au compte-rendu et au suivi du Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité:
 - 3.1 Plan stratégique 2011-2020 pour la biodiversité: Justificatifs techniques mis à jour, indicateurs et jalons suggérés;
 - 3.2 Façons et moyens d'appuyer la restauration des écosystèmes;
 - 3.3 Stratégie de renforcement des capacités pour l'Initiative mondiale pour la taxonomie.
4. Questions découlant des décisions adoptées à la dixième réunion de la Conférence des Parties:
 - 4.1 Espèces exotiques envahissantes: propositions sur les façons et moyens d'aborder les écarts entre les standards internationaux relatifs aux espèces exotiques envahissantes introduites en tant qu'animaux de compagnie, espèces d'aquarium ou de terrarium, ou en tant qu'appâts vivants ou aliments vivants;
 - 4.2 Biodiversité des eaux intérieures: Implications des changements dans le cycle de l'eau et des ressources en eau douce dans la mise en œuvre du programme de travail ;
 - 4.3 Utilisation durable de la biodiversité;
 - 4.4 Biodiversité de l'Arctique.
5. Façons et moyens d'améliorer l'efficacité de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques
6. Élaborer un ordre du jour provisoire, des dates et un lieu pour la seizième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques
7. Adoption du rapport et clôture de la réunion.

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

Aux Points focaux nationaux CDB et OSASTT

